

CONVOCATION

LICENCE 1

DELESTAGE du 6 et 7 FEVRIER 2015 POUR LES MATIERES DU SEMESTRE 1

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Le délestage n'est pas obligatoire (sauf pour les boursiers qui doivent impérativement s'y présenter)
Seuls les étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel pourront se présenter aux examens. Les étudiants inscrits via le cned doivent impérativement nous retourner les deux fiches pédagogiques avant les examens, s'ils souhaitent se présenter.

*(Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter à ce délestage
Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant pour le délestage du 6 et 7 Février 2015)*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin
17, rue st. Hippolyte – 75013 – Paris - Métro : Glacière – Gobelins ou Glacière

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e), ou à défaut une pièce d'identité.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable qui sera laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom, leur numéro d'étudiant et indiquer leur université de rattachement.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement en rendant sa copie.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus

Ce délestage concerne les enseignements écrits du semestre 1 et les matières orales du semestre 1 (anglais et méthodologie juridique à l'exception de relations internationales et sciences économiques que vous présenterez lors de la session de mai-juin 2015.) Les étudiants qui se sentent prêts pourront s'y présenter. **Ce délestage se fait par matière.** Quelle que soit la note obtenue, **l'étudiant ne pourra plus présenter cette matière à la session d'examen de mai/juin.**

A. Les examens écrits : 6 et 7 février 2015
(Confère l'adresse ci-dessus)

Semestre 1

Introduction historique au droit	Vendredi 6/02/2015	17h30 -18h30	Amphi 1 & 2
Droit constitutionnel I	Samedi 7/02/2015	9h30 – 12h30	Amphi 1 & 2
Introduction au droit privé	Samedi 7/02/2015	14h – 17h	Amphi 1 & 2

Découpage des noms par amphi

AMPHI 1 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « A » A LA LETTRE « LA »
AMPHI 2 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « LE » A LA LETTRE « Z »

Aucun Document autorisé

ATTENTION: Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants handicapés qui sont autorisés par la médecine préventive de leur Université à pouvoir bénéficier d'un tiers-temps. Se faire connaître au secrétariat au **plus tard le 12 janvier 2015.**

B. Les examens oraux : 12, 13, 16 et 20 février 2015.

Ils se dérouleront au **Centre FIAP Jean MONNET Paris**
au 30 rue Cabanis 75014 Paris (Métro glacière)

Jeudi 12 février 2015

Salle BUDAPEST : Anglais

Salle COPENHAGUE : Méthodologie juridique

Découpage des noms

9H – de la lettre **A** à la lettre **BOL**

14H – de la lettre **BON** à la lettre **DA**

Vendredi 13 février 2015

Salle ATHENES : Anglais

Salle BUDAPEST : Méthodologie juridique

9H - de la lettre **DE** à la lettre **F**

14H – de la lettre **G** à la lettre **KAM**

Lundi 16 février 2015

Salles STOCKHOLM : Anglais

Salle MADRID : Méthodologie juridique

9H – de la lettre **KAN** à la lettre **MAT**

14H – de la lettre **MAU** à la lettre **PAI**

Vendredi 20 février 2015

Salle BERLIN : Anglais

Salle DUBLIN : Méthodologie juridique

9H – de la lettre **PAL** à la lettre **SA**

14H – de la lettre **SB** à la lettre **Z**

EPREUVES ORALES

Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessus dès votre arrivée et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sous peine de ne pas être interrogés.

RESULTATS DU DELESTAGE :

Jeudi 19 mars 2015 à 14 heures.

*Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1
(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univparis1.fr>
rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).*

CONSULTATION DES COPIES :

Les étudiants qui le souhaitent pourront consulter leur (s) copie (s) lors des permanences des enseignants.

*Gestionnaires de scolarité de la licence 1
Marie-Salomé NGAH - Zaïna NAHRI*